



## RENTREE DU 2 NOVEMBRE 2020

Saint Maur, le 31 octobre 2020

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,  
Mesdames, Messieurs les élèves et étudiants

Du fait des évènements tragiques qui nous ont ébranlés le 16 octobre puis le 29 octobre et du contexte sanitaire, la rentrée du 2 novembre sera une rentrée très particulière.

La rentrée des élèves et des professeurs sera maintenue aux horaires habituels.

Je vous invite à prendre connaissance des modalités d'organisation de la période à venir pour notre lycée.

### 1) Hommage à Samuel Paty

Au sein de chaque classe, il sera fait aux élèves un rappel des faits avant la lecture de la lettre de Jean Jaurès, suivie d'une minute de silence dans les classes à 11h.

Ce moment solennel sera préparé par un temps d'échanges.

Les élèves en permanence sur cette heure seront regroupés pour participer à ce moment de recueillement.

Durant le mois de novembre, chaque classe bénéficiera d'au moins une heure dédiée à un travail de réflexion sur les valeurs de la République.

### 2) Protocole sanitaire

Une mise à jour du protocole sanitaire doit être effectuée pour une mise en place au plus tard le 9 novembre. A cette fin, un groupe de travail ouvert aux représentants élus au CA sera réuni mercredi 4 novembre après-midi.

Cependant des aménagements peuvent être mis en place dès à présent :

- Réouverture des salles de classe, à l'exception des salles informatiques et des laboratoires, attente des élèves ayant cours en S2, S3 et S4 dans la cour face au couloir ;
- Aération des salles toutes les 2h (y compris en présence des élèves) d'où la nécessité pour chacun de prévoir des vêtements adaptés à cette contrainte ;
- Rappel et renforcement nécessaire des règles sanitaires en vigueur : désinfection régulière des mains, port convenable du masque pour tous, règles de circulation, passage par classe à la cantine...

Il est rappelé aux représentants légaux **l'obligation de signaler au lycée tout cas positif ou cas contact à risque et de respecter scrupuleusement les règles d'éviction, notamment en attente d'avis médical en cas de symptômes.**

Par ailleurs, les élèves et étudiants doivent se munir d'un flacon de gel individuel, d'une bouteille d'eau, d'un masque de rechange et de mouchoirs jetables.

Pour venir lundi, les élèves et étudiants se muniront d'une attestation dérogatoire (site du ministère de l'intérieur).

### 3) Plan Vigipirate sécurité renforcée - risque attentat.

A partir de lundi, **plus aucune personne extérieure à l'établissement ne sera autorisée à entrer, sauf rendez-vous préalable en cas de nécessité absolue.** Les contacts entre les familles et l'établissement doivent prioritairement s'effectuer par téléphone ou par la messagerie de La-Vie-Scolaire ou de l'ENT.

La vigilance sera accrue lors de l'entrée des élèves.

La sécurité de chacun repose sur la vigilance de tous : merci de nous signaler toute présence ou comportement suspect que vous pourriez observer aux abords de l'établissement

**L'entrée des élèves ne sera autorisée qu'en présence d'un personnel de vie scolaire. De ce fait, aucun élève en retard de plus de 10 minutes ne sera accueilli dans le lycée avant l'heure suivante.**

Nous comptons sur la mobilisation de chacun d'entre vous pour permettre la mise en place des conditions nécessaires à la sécurité de tous. Nous vous en remercions par avance et nous vous assurons en retour de notre investissement pour que cette rentrée se déroule le mieux possible.

Mme Poumier, Provisseure

Mme Ortega, Provisseure adjointe